

Commission de Suivi de Site ORANO Bois Noirs – Le Collectif Bois Noirs et la CRIIRAD ne participeront pas à la réunion du 22 novembre 2022

A l'attention de Monsieur le sous-préfet de Roanne - Texte à intégrer au compte-rendu de la CSS :

Après examen des documents préparatoires transmis de la part d'ORANO, le Collectif Bois Noirs et la CRIIRAD ont décidé de ne pas siéger à cette réunion de la Commission de Suivi de Site. L'ordre du jour est très dense, la durée de la réunion est trop limitée, nous serions contraints d'écouter sans disposer de temps d'intervention suffisant.

Nous ne voulons pas être complices de ces présentations dans lesquelles ORANO a manifestement refusé de répondre aux demandes qui lui ont été faites :

- Expertise hydrogéologique.

ORANO propose un dossier de compilations, ce qui revient à reproduire le rapport de L'École des Mines de Paris (2006). Cette dernière s'appuyait déjà sur des archives et sur les relevés COGEMA-AREVA.

ORANO ne répond pas à la demande de l'Arrêté Préfectoral de 2017 (relancé par l'Arrêté de Mise en Demeure de 2022) : « *Réalisation d'une étude hydrogéologique permettant d'identifier les masses d'eau (souterraines et de surface) situées en aval hydraulique du site et leurs interactions avec les travaux miniers notamment souterrains et les stockages de déchets et de résidus* »

Seules quelques données piézométriques sont proposées.

ORANO n'envisage pas de conduire de réelles recherches sur la circulation des eaux souterraines et sur les relations entre les failles géologiques et les déchets stockés dans les anciennes galeries. Pourtant ce point est essentiel dans le contexte géologique de l'ancien site minier (440 m de profondeur)

- Chemin de la Pierre des Fées.

ORANO revient toujours avec les mêmes valeurs et se retranche derrière un usage "chemin".

Ce n'est plus supportable !

Nous contestons les résultats fournis par ORANO :

- valeurs moyennes sur 1,6 km alors que 9 zones sont particulièrement radioactives
- 3 de ces zones sont des terre-pleins où les promeneurs, les forestiers et les cueilleurs de champignons et/ou myrtilles s'installent pour pique-niquer. Des familles viennent y passer des journées au frais pendant l'été
- non prise en compte du risque que des enfants ne ramènent à domicile des morceaux de minerai radioactif
- **il n'y a pas de plan d'eau certes, mais un pôle d'intérêt touristique avec les rochers de la "Pierre des Fées"**, répertoriés dans les guides de la région. A ce titre, un scénario de type "loisirs" est à retenir et non le scénario "chemin".

Cet atout touristique est à prendre en compte pour la réputation de la région des Bois Noirs et des Monts de la Madeleine.

Nous vous remercions de bien vouloir demander à ORANO d'engager les travaux de décontamination de ce lieu emblématique de la région des Bois Noirs.

Sinon, une contre-expertise pourrait alors s'avérer nécessaire.

Par ailleurs, nous demandons la mise en place de réunions spécifiques sur les points suivants :

– **Statuts des sites miniers de Saint-Priest-la-Prugne.**

ORANO présente des généralités sur les sites et ne répond pas aux situations des terrains relatives :

- aux taux de radioactivité résiduelle élevés et à l'évolution dans le futur (érosion –travaux divers),
- aux risques d'effondrements au droit des anciennes galeries,
- à l'établissement des responsabilités en cas d'accident (exploitant, propriétaires, communes).

– **Traitement des eaux et des effluents.**

Dès les années 2000, les systèmes de traitement ont connu de nombreuses pannes et dysfonctionnements.

De 2005 à 2017, ont eu lieu des débordements des eaux contaminées du grand bassin et leur rejet dans la Besbre, sans aucun traitement préalable.

Suite aux mises en demeure en 2017, ORANO a entrepris des rénovations et de nouveaux aménagements après plusieurs années d'études préalables.

Mais depuis sa création (2020), la STE (Station de Traitement des Eaux) spécifique pour les eaux du grand bassin a nécessité plusieurs réparations et transformations. L'accumulation de substances radioactives dans le dispositif de filtration a entraîné en outre une augmentation du niveau de radiation à proximité de la station comme en atteste la nouvelle signalisation (« trèfle radioactif » correspondant au critère « zone surveillée »).

D'après ORANO, cette STE est très efficace pour le traitement du radium 226 des eaux, mais compte tenu de tous les aléas rencontrés pour sa mise en œuvre, ces résultats doivent être examinés dans la durée.

Pour le Collectif Bois Noirs
Arlette Maussan
présidente
et Gérard Savatier
vice-président

Pour la CRIIRAD
Bruno Chareyron
directeur du laboratoire